



Négociation avec le terrassier suite à de multiples problèmes

Par **ptitange_du95**, le **11/10/2018** à **20:08**

Bonjour a tous,

Je fais actuellement construire une maison individuelle par un promoteur connu, qui m'a conseillé un terrassier avec lequel ils ont l'habitude de travaillé. j'ai donc payé un acompte de 40% a ce terrassier qui a commencé rapidement son travail, mais ils ont commis plusieurs erreurs, des grosses différences entre ce qui était prévu de faire dans le devis et ce qui a réellement été fait (destruction presque total d'une allée pavé qui devait resté un maximum en l'état, non protection du mur du voisin qui manquait de s'écroulé chez moi vu qu'il n'était plus soutenu par de la terre en dessous, casse du tuyau d'évacuation vers le tout a l'égout, remblaiement avant la construction de la cours anglaise et bien d'autres problèmes...). Les problèmes on causés des frais supplémentaires j'ai donc demandé un rendez-vous sur le chantier au patron, la 1ere fois il a annulé 1h avant le dit rdv, la fois suivante je l'ai attendu sous la pluie 45 minutes il n'est jamais venu et n'a même pas répondu a mes appels et mes messages. Depuis plus aucune nouvelles, j'ai envoyé un mail expliquant cette situation, sans nouvelle non plus, j'ai donc imprimé ce mail avec date d'envoi, avec en pièces jointes les photographies et l'ai envoyé a la société avec accusé de réception. Ce courrier a été récupéré a la poste il y a déjà quelques jours et toujours pas de nouvelles de la société qui pourtant n'a pas fini les travaux. Le chef de chantier les a aussi relancé mais lui aussi est sans nouvelles.

- que puis-je faire pour débloqué la situation ?
- puis-je demander une compensation financière?
- sinon, puis-je casser le contrat sans payer le solde afin de trouver un autre terrassier pour finir le travail?

Merci d'avance